

ARTS ET VIE  
GROUPES



# FRANCE

## Le Sancerrois et la Puisaye

**Du 8 au 10 juin 2023**

**3 jours – 2 nuits**

Séjour en pension complète



**ARCHE**

# PANORAMA DE VOTRE VOYAGE

---

- **PERIODE DE REALISATION**

Du jeudi 8 au samedi 10 juin 2023

- **TRANSPORTS**

Pas de transports organisés par Arts et Vie.  
Voitures personnelles utilisées pour les différents déplacements.

- **HEBERGEMENTS**

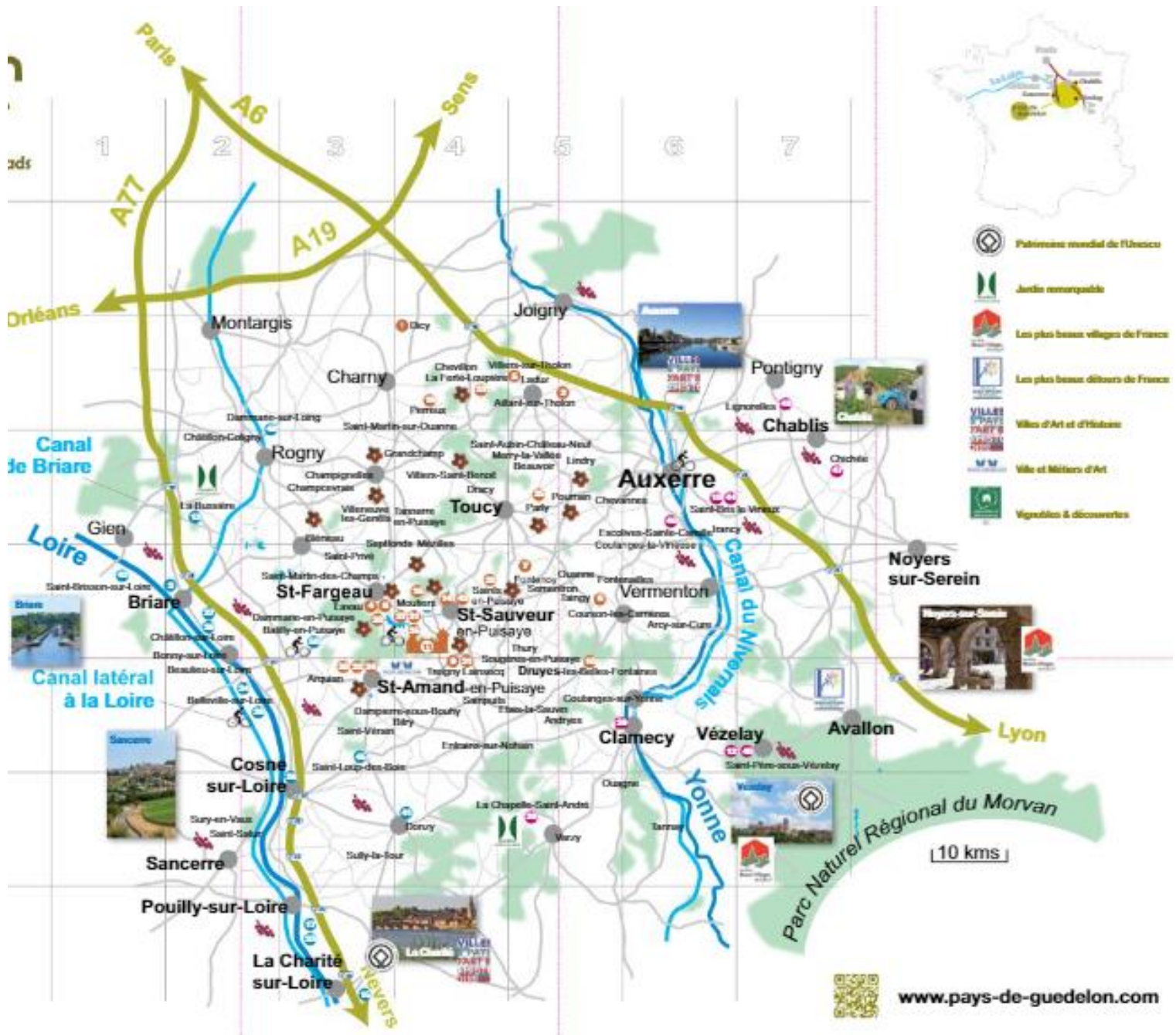
*L'hôtel mentionné est sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. En cas d'indisponibilités, des hôtels similaires seront proposés.*

**Aubigny-sur-Nère (J1 à J4)**

**Hôtel-restaurant La Chaumière 3\*NN**



# VOTRE ITINERAIRE



SAINT FARGEAU – CHANTIER DE GUEDELON – LA CHARITE SUR LOIRE  
 – SANCERRE – CHAVIGNOL – GIEN – BRIARE

# PROGRAMME DE VOTRE VOYAGE

---

## 1<sup>er</sup> jour : SAINT-FARGEAU / GUEDELON / AUBIGNY-SUR-NERE Jeudi 8 juin 2023

---

Rendez-vous des participants à Saint-Fargeau à 9h45.

Visite libre du **château de Saint-Fargeau**, imposante bâtisse riche de ses dix siècles d'histoire. Le château a connu une succession d'illustres locataires au fil des siècles : la Grande Mademoiselle, exilée ici par son cousin Louis XIV, le député Le Peletier, qui vota la mort de Louis XVI et périt assassiné par un garde du corps du roi, et plus près de nous l'académicien Jean Lefèvre d'Ormesson, qui évoque le château dans son roman *Au Plaisir de Dieu*. Le propriétaire actuel est Michel Guyot, à l'origine du projet de Guédelon.



Au fil de la visite : le chef d'œuvre de l'architecte Louis le Vau se dévoile : les appartements de la Grande Mademoiselle, les tours, et surtout les magnifiques combles dont es paries les plus anciennes ont quatre siècles.

*Déjeuner au restaurant.*



La journée se poursuit vers Treigny et le **château de Guédelon**. Véritable chantier médiéval avec 30 "ouvriers" qui durant 25 ans construisent un château-fort grandeur nature avec les moyens techniques du XIII<sup>e</sup> s. Le pari, lancé en 1997 par Michel Guyot était de construire en château selon les techniques en vigueur au temps du roi Philippe-Auguste (1180-1223). Son long règne a en effet marqué un tournant majeur dans l'art de la construction des forteresses en Europe, avec un plan polygonal épaulé de puissantes tours d'angle.

Route par vos propres moyens à l'hôtel La Chaumière d'Aubigny-sur-Nère. Installation.

**Dîner gastronomique** au restaurant de l'hôtel – « **Cuisine Prestige avec plat du terroir** »  
Le restaurant de l'hôtel La Chaumière propose des formules associant hors d'œuvre, plats de la mer, plats du terroir, fromages et desserts, accompagnés de vins de la région sélectionnés pour offrir le meilleur accord avec les mets. Le restaurant bénéficie du label « Bib Gourmand », décerné par les guides Michelin.

*Nuit à l'hôtel.*

## 2<sup>e</sup> jour : AUBIGNY-SUR-NERE : EXCURSION A LA CHARITE SUR LOIRE / SANCERRE / CHAVIGNOL

Vendredi 9 juin 2023

---

*Petit-déjeuner à l'hôtel.*

Départ par vos propres moyens pour **la Charité-sur-Loire** et découverte de **l'église prieurale Notre-Dame**, l'un des édifices les plus représentatifs de l'architecture romane du Nivernais. Le Prieuré fut fondé par la puissante abbaye bénédictine de Cluny, au XI<sup>e</sup> siècle, et constitue depuis lors une étape majeure sur les routes de Saint-Jacques de Compostelle. La charité des moines était alors tellement réputée que la ville en a conservé le nom. Continuation avec la visite de **la ville médiévale**. Elle sera successivement citadelle bourguignonne pendant la Guerre de Cent Ans, assiégée en vain par Jeanne d'Arc en 1429, et place de sûreté protestante pendant les Guerres de Religion.

*Déjeuner au restaurant.*

Puis, visite guidée de **Sancerre**, cité où un oppidum surplombant la vallée de la Loire existait déjà à l'époque gallo-romaine. Aujourd'hui, Sancerre est surtout réputée pour la beauté de la ville ainsi que pour son délicieux vin blanc au goût de "pierre à fusil". Le circuit pédestre conduit au fil des rues sinueuses de la cité médiévale : le beffroi municipal, la tour des Fiefs, l'église Saint-Père-la-None.



La journée se poursuit par une **visite dégustation privée** chez un vigneron producteur de la région. Le domaine, les cépages et les spécificités du vignoble de Sancerre vous seront présentés. Enfin, la dégustation des vins accompagnés de crottins de Chavignol clôture la découverte. Le domaine propose à la vente une impressionnante collection de Sancerre blancs, rouges et rosé. La rive droite de la Loire est également représentée par des Pouilly-Fumé.

Retour à Aubigny-sur-Nère.

*Dîner et nuit à l'hôtel.*

## 3<sup>e</sup> jour : AUBIGNY-SUR-NERE / GIEN / BRIARE

Samedi 10 juin 2023

---

*Petit-déjeuner à l'hôtel.*

Départ par vos propres moyens pour **Giën**.

Visite du **musée de la Faïencerie**. Depuis bientôt 2 siècles, le nom de Giën évoque une faïence de qualité exceptionnelle. Fondée en 1821 par l'anglais Thomas Hall dans un couvent du XVI<sup>e</sup> s., elle est devenue l'une des entreprises françaises les plus prestigieuses dans le domaine des arts de la table et du luxe français. Sa marque de fabrique réside dans le célèbre "bleu de Giën" alliant un bleu profond rehaussé de dessins jaune d'or. Le musée, aménagé dans une ancienne cave à pâte — pour la faïence —



rassemble près de 400 pièces, pour certaines monumentales : depuis la vaisselle utilitaire jusqu'aux objets décoratifs en passant par des pièces rares, précieuses ou ayant été réalisées pour l'exposition universelle de 1900.

*Déjeuner au restaurant.*

Poursuite de la journée vers **Briare**, charmante ville des bords de Loire, connue pour son



canal, une prouesse du génie civil de l'époque. Commandé en 1604 par Sully, ministre du roi Henri IV, le canal de Briare est le premier canal de jonction de France, permettant de relier le bassin de la Seine au bassin de la Loire. Ce projet ambitieux devait permettre un essor du commerce dans le royaume et une réduction des disettes en permettant un acheminement rapide de grains d'une région à l'autre. Il sera achevé en 1642.

**Le pont canal de Briare**, inauguré en 1896 après 6 ans de travaux, permet aux péniches de joindre le canal de Briare au canal latéral à la Loire par un passage au-dessus du fleuve. Gustave Eiffel a collaboré à sa construction. Avec ses 662m de long, il fut jusqu'en 2003 le plus long pont-canal du monde. Une promenade en péniche vous permettra d'apprécier cet ouvrage d'art ainsi que l'activité des bateliers

Fin des prestations Arts et Vie.

**A noter : l'ordre des étapes et visites pourra être modifié en raison d'impératifs locaux.**

## NOTES PRATIQUES

---

---

- **FORMALITES :**

- Carte nationale d'identité valide jusqu'au retour du voyage.  
*Les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.*  
*En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.*

### LA CHARTE « VOYAGER ARTS ET VIE »

Arts et Vie, en tant qu'association culturelle, a eu dès son origine le souci du respect des peuples, des patrimoines et de leur environnement. Nos voyages sont une invitation à la rencontre avec d'autres civilisations, cultures, coutumes... Malheureusement, le développement mondial du tourisme peut parfois engendrer des situations à l'origine d'incompréhensions et de déséquilibres.

C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré une charte « *Voyager Arts et Vie* » qui rappelle quelques principes simples inhérents à l'identité culturelle et humaniste de notre association et pouvant contribuer à ce que notre présence soit perçue comme une source d'enrichissement mutuel.

**Retrouver cette charte sur notre site Internet :**  
[www.artsetvie.com/qui-sommes-nous.html](http://www.artsetvie.com/qui-sommes-nous.html)

## NOTRE DEVIS

---

---

### FRANCE, LE SANCERROIS ET LA PUISAYE

Prix valables pour la période du 8 au 10 juin 2023  
Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation  
*Forfait 3 jours – 2 nuits. Séjour en pension complète.*

#### • TARIFS PROPOSES :

<b>BASE 20 à 24 PARTICIPANTS</b>	<b>600 €</b>
<b>BASE 12 à 19 PARTICIPANTS</b>	<b>640 €</b>
Supplément chambre individuelle	70 €

#### • NOTRE PRIX COMPREND :

##### L'hébergement, les repas :

- L'hébergement dans l'hôtel mentionné ou similaire catégorie 3\* NN normes locales en chambre double
- La pension complète (3 déjeuners et 2 dîners dont 1 dîner gastronomique)
- Les boissons (¼ vin et 1 café inclus)

##### Les visites et entrées :

- Les visites guidées, entrées et excursions mentionnées au programme

##### Les PLUS d'Arts et Vie :

- Les services de guides locaux
- L'assurance MAIF, incluant les services MAIF Assistance et des garanties en cas d'épidémie/pandémie (voir « Nos conditions tarifaires »)

#### • NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- **L'assistance d'un accompagnateur Arts et Vie**
- Les boissons autres que celles mentionnées
- Le port des bagages à l'hôtel
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires (montant laissé à votre libre appréciation)
- L'option remboursement annulation pour annuler sans frais et quel que soit le motif (y compris en cas d'impossibilité de partir pour des raisons liées à une épidémie / pandémie) (voir « Nos conditions tarifaires »)



# NOS CONDITIONS TARIFAIRES

---

---

- **VALIDITE DES TARIFS :**

Les tarifs des prestations terrestres sont **valables pour la période 8 au 10 juin 2023**

Option hôtelière sur 15 chambres jusqu'au 29.03.23

## PRIX DEFINITIF ET DISPONIBILITES A CONFIRMER AU MOMENT DE LA RESERVATION

- **FACTURATION DEFINITIVE :**

La facturation définitive est établie **au moment du départ** du voyage.

Elle est fonction du nombre effectif de participants, déterminant la base retenue.

- **L'OPTION "REMBOURSEMENT - ANNULATION" ARTS ET VIE, POUR ANNULER SANS FRAIS :**

Soucieuse d'apporter toujours davantage de services à ses voyageurs, l'association Arts et Vie a mis au point cette formule, proposée nulle part ailleurs : l'option "Annulation – Remboursement".

Cette option facultative permet d'annuler son voyage jusqu'au dernier moment, sans être pénalisé financièrement. En effet, quel que soit le motif d'annulation et sans avoir à communiquer un quelconque justificatif, le voyageur ayant souscrit à cette option se verra rembourser la totalité de son voyage, déduction faite du montant de l'option réglé à l'inscription. Cette option est particulièrement conseillée, notamment lors des épisodes d'épidémie / pandémie, puisqu'elle prémunit contre tous les risques « avant départ ».

**Ce montant s'élève à seulement 3 % du forfait total (20 € minimum).**

**À noter :**

- Si l'annulation intervient à moins de 4 jours du départ, une franchise additionnelle de 5 % du prix du voyage sera retenue (30 € minimum) ;
- L'option doit être souscrite obligatoirement au moment de l'inscription. Une souscription après inscription ne pourra être acceptée ;
- L'option s'applique à l'ensemble des prestations, y compris les éventuelles options (supplément chambre individuelle), sauf les billets de spectacle.

- **L'ASSURANCE INCLUSE, VOTRE PROTECTION PENDANT LE VOYAGE :**

L'assurance, **déjà comprise dans votre forfait**, vous accompagne quelle que soit la situation.

Pour les voyages en France et à l'étranger :

- Si vous tombez malade ou que vous développez des symptômes sur place, vous bénéficiez d'une assistance tant au niveau de la prise en charge des dépenses de santé, que du rapatriement ainsi que la possibilité pour un proche de se rendre à votre chevet.

Pour les voyages à l'étranger :

- Si vous subissez les conséquences de l'évolution de la situation sanitaire sur place (confinement soudain, quarantaine imposée au groupe, vol retour annulé...), vous bénéficiez d'une prise en charge des frais d'hébergement jusqu'à 14 jours et du nouveau vol retour. Également, les prestations terrestres non utilisées sont remboursées au prorata temporis.

*Retrouvez le détail des garanties comprises dans notre assurance dans nos conditions particulières de vente disponibles auprès de votre contact Arts et Vie (annexées ensuite à votre contrat).*

# LES ENGAGEMENTS D'ARTS ET VIE EN FAVEUR DU TOURISME RESPONSABLE

Depuis sa création, Arts et Vie s'est toujours définie autour des valeurs d'un **tourisme responsable et humaniste**. Les fondements de nos programmes : la rencontre d'autres cultures, d'autres populations, d'autres paysages, ont toujours été synonymes de respect des lieux et des personnes. Loin d'être une contrainte pour les voyageurs, cette vision du voyage constitue une véritable ouverture sur le Monde et une richesse puisqu'elle offre une qualité et une sincérité des échanges permettant de mieux comprendre les réalités de chacun et de renforcer la tolérance et le respect des différences.

Les voyages Arts et Vie sont également **vecteur de développement économique et de progression sociale**, notre association privilégiant systématiquement les acteurs touristiques locaux et valorisant au maximum les savoir-faire et les productions locales.

Dans cet esprit, l'association met en place au quotidien, de nombreuses actions qui démontrent cette implication : la charte *Voyager responsable* (en choisissant Arts et Vie, les voyageurs souscrivent à ce code éthique) ; la fidélité envers ses partenaires ; le choix du train aussi souvent que cela est possible ; label PEFC et Imprim'vert pour toutes nos publications ; le soutien d'actions de solidarité : Arts et Vie est membre de l'ONG Solidarité Laïque et de l'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République), etc.

## POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN : LA CONTRIBUTION CARBONE

Soucieuse de renforcer son engagement par des actions fortes et concrètes, **l'association absorbera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la totalité des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux déplacements (vols internationaux) de ses voyageurs et personnels** grâce à des projets environnementaux certifiés.

Aujourd'hui, le transport aérien représente 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Si la technologie avance, elle ne permettra pas dans les prochaines années de voyager "propre". En attendant, l'alternative concrète consiste à absorber les émissions de CO<sub>2</sub>, notamment grâce à la plantation d'arbres. En finançant demain des projets de reforestation à travers le monde, Arts et Vie et ses voyageurs contribueront à l'absorption du dioxyde de carbone généré lors des vols.

**En pratique :** Arts et Vie évalue la quantité des émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'ensemble des déplacements (vols internationaux) de ses voyageurs et collaborateurs. Ce modèle de calcul précis, certifié par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), permet de connaître le nombre d'arbres à planter nécessaires à l'absorption du volume de CO<sub>2</sub>.

*Les montants forfaitaires 2023 appliqués par voyageur pour la contribution carbone :*

*Vols aller-retour à destination de : l'Europe = 6€ ; l'Afrique = 10€ ; le Moyen-Orient = 12 € ; l'Asie et les Amériques = 25€ ; l'Océanie = 45€.*

## LA CHARTE ARTS ET VIE « VOYAGER RESPONSABLE »

Nos voyages sont une invitation à la rencontre avec d'autres civilisations, cultures, coutumes... Malheureusement, le développement mondial du tourisme peut parfois engendrer des situations à l'origine d'incompréhensions et de déséquilibres. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré une charte « *Voyager Arts et Vie* » qui rappelle quelques principes simples et pouvant contribuer à ce que notre présence soit perçue comme une source d'enrichissement mutuel. **Lire la charte :** [www.artsetvie.com/qui-sommes-nous.html](http://www.artsetvie.com/qui-sommes-nous.html)

# ARTS ET VIE GROUPES



Votre contact pour l'organisation de votre voyage

Célia AUVRAY

Arts et Vie – Service Groupes

39 rue des Favorites 75015 Paris

Tél : 06.08.70.82.22

[cauvray@artsetvie.com](mailto:cauvray@artsetvie.com)

***Faire de la culture votre voyage***